



EXTRÊMES

Félicitations
à la marche
de l'empereur
pour son César
et son Oscar



<i>Visite de M. François Baroin</i>	2
<i>100 % environnement</i>	2
<i>Le rapport annuel sur l'environnement</i>	2
<i>La visite du chef de l'état-major de la marine</i>	3
<i>Séance de dédicace</i>	3
<i>Sauvetage du chaudron des phoquiens</i>	3
<i>Partenariats</i>	4
<i>La Boutique Australe</i>	4
<i>Philatélie</i>	4
<i>Encart spécial «terre Adélie»</i>	

ÉDITORIAL

Comme un éternel retour, l'océan Indien, à nouveau, depuis ces premiers jours de janvier 2006... Pour l'étudiant en droit et en relations internationales, passé également par l'École des langues orientales par attirance pour l'histoire foisonnante, les philosophies et les cultures de ce qu'il est convenu d'appeler «la plus grande démocratie du monde» (et qui devient le géant économique de demain), pour le diplomate que le Quai d'Orsay a envoyé au Bangladesh, au Kenya et en Australie, toutes contrées que les flots lointains de cet océan baignent, servir à la Réunion, c'est être un peu en pays de connaissance, sans l'obligation de parler anglais! Avec le souvenir de brefs voyages à la périphérie, il y a quinze ou vingt ans, comme agent du Protocole, avec le Premier ministre à Maurice, avec le président de la République à Madagascar, aux Comores, à Maurice et aux Seychelles...

Avec le souvenir, aussi, d'avoir écrit, lorsqu'elle était administrateur supérieur des Taaf, à celle qui devait devenir notre ministre de l'Outre-mer, Mme Brigitte Girardin, pour lui demander d'abonner mon épouse (ingénieur de recherche au CNRS, Élisabeth avait pu effectuer la rotation Hobart-Dumont-d'Urville, en février 1994, quand j'étais en poste à Canberra) à «Terres Extrêmes», quand le premier numéro parut, fin 98.

Certes, pendant toutes ces années, j'ai pu faire quelques infidélités à la zone, que ce soit à notre ambassade en Côte-d'Ivoire, dans nos consulats généraux à Québec et à Haïfa (Israël) ou encore à notre représentation auprès des Nations unies, à New York. Ajoutons un peu de cabinet ministériel (Affaires étrangères, Communication), pour faire comme les collègues, quelques affectations en «territoriale» (directeur de cabinet des préfets des Landes, de la Vendée, sous-préfet récemment à Clamecy, dans la Nièvre) pour m'imprégner de cette rigueur dans l'approche et le traitement des dossiers qui fait la force et la grandeur de la Préfecturale.

Sans doute fallait-il, justement, qu'à un moment ou à un autre ma route croisât celle de Michel Champon, notre actuel préfet, administrateur supérieur des Taaf, à l'époque chef du bureau du management du corps préfectoral et des administrateurs civils, place Beauvau. Je lui sais infiniment gré d'avoir conservé mon parcours en mémoire, et d'avoir estimé, un jour, que la conjugaison Intérieur-Affaires étrangères pouvait peut-être présenter, en la forme d'un secrétaire général œuvrant quotidiennement à ses côtés, quelque avantage dans la gestion des affaires des territoires dont le chef de l'État et le gouvernement lui ont confié la charge.

Il sait que, comme premier sous-préfet appelé aux fonctions de secrétaire général des Taaf, je suis heureux et fier d'être à ses côtés et de travailler avec la quarantaine d'agents qui servent au siège à Saint Pierre, ville vivante et attachante qui nous accueille avec sympathie. Il sait que je fais déjà mes délices des multiples dossiers, grands et petits, de notre ressort, où se mêlent, parmi tant d'autres, la surveillance des pêches dans nos zones économiques exclusives, la protection de l'environnement, sous toutes ses formes, des Crozet, Kerguelen, Saint-Paul et Amsterdam et terre Adélie, la vie au quotidien de tous ceux de nos compatriotes, hommes et femmes, civils ou militaires, qui, auprès de chefs de district aussi passionnés qu'eux, vivent des mois loin de tout... Je les salue ici pour leur courage et le défi si particulier qu'ils relèvent chaque jour.

Travailler au siège des Taaf, dans ce sud de «l'île intense» qui fait tant rêver quand on est à Paris, et dans l'attente impatiente de la prochaine rotation du *Marion Dufresne*, en mars, en compagnie de nos partenaires de l'Institut Paul-Émile Victor, d'autres scientifiques et d'employés de tous les corps de métiers utiles sur nos bases, c'est prendre ma modeste part de ce qui est sans doute la dernière grande aventure, avant l'espace et ses immensités, qu'offre la terre des hommes, aux ultimes confins de la République.

Alain Mauroy
Secrétaire général des Terres australes
et antarctiques françaises

VISITE DE M. FRANÇOIS BAROIN À BORD DU MARION DUFRESNE

Le vendredi 17 mars 2005, M. François Baroin nous a fait l'honneur d'effectuer une visite à bord du *Marion Dufresne*, le seul navire qui assure la liaison logistique entre la Réunion et les districts.

Ce dernier en escale à la Réunion se préparait à réaliser sa première rotation de l'année vers les districts austraux. Michel Champon, préfet administrateur supérieur lui a présenté le personnel préparant la rotation ainsi que quelques partenaires des Taaf. Ils se sont ensuite rendus à la passerelle avant de s'entretenir autour d'un café dans le salon affrèteur en présence de nombreux invités. Au cours de sa visite, François Baroin a salué la politique environnementale du territoire en baptisant un véhicule électrique destiné à la base de Port-aux-Français à Kerguelen.



100 % ENVIRONNEMENT

Les Taaf se sont dotés, conformément à leur politique environnementale, d'un véhicule électrique pour la base de Port-aux-Français à Kerguelen

Ce véhicule affecté à titre expérimental au service de la cuisine effectuera les trajets entre les chambres froides et la cuisine. Un permis B est nécessaire à la conduite de ce mini-fourgon de 2 places, d'une autonomie 50 kilomètres avec un temps de charge des batteries de 8 à 9 heures. Sa vitesse est limitée à 50 km/heure. Composé en alliage aluminium et plastique, ce véhicule est utilisé en métropole par des mairies ou des entreprises pour des courts trajets.



VISITE DU CHEF DE L'ÉTAT-MAJOR DE LA MARINE

Le jeudi 12 janvier 2006, le préfet Michel Champon a reçu l'amiral Alain Oudot de Dainville, chef de l'état-major de la marine.

La visite a débuté par la présentation des militaires du siège dans la cour d'honneur. Lors de la séance de travail, le préfet, administrateur supérieur lui a présenté les Taaf, les îles Éparses et leurs enjeux stratégiques. De son côté, l'amiral a affirmé sa volonté de contribuer activement à la lutte contre la pêche illicite et à garantir la souveraineté française dans les Zones économiques exclusives (ZEE) des Taaf.

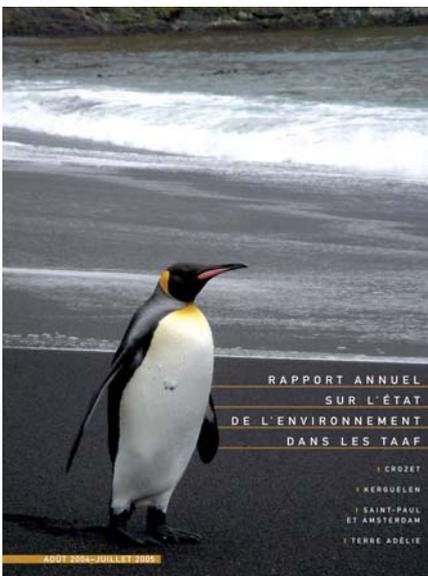


LE RAPPORT ANNUEL SUR L'ENVIRONNEMENT

Le nouveau *Rapport annuel sur l'état de l'environnement dans les Taaf* est paru. Il a pour but de mieux faire connaître la qualité de l'environnement des Taaf et les techniques mises en place pour protéger et sauvegarder cet environnement exceptionnel.

Après une préface du professeur Duhamel et une introduction du préfet des Taaf, le rapport présente cette année l'évolution du régime juridique des activités menées en Antarctique et la responsabilité juridique sur l'environnement en Antarctique. Sont aussi abordés l'impact des orques sur la pêche de la légine ainsi que des nouvelles responsabilités du Préfet sur les îles Éparses. Comme les années précédentes la parole est donnée à nos voisins de l'océan Indien, cette fois à l'Afrique du Sud. Enfin les données chiffrées sur l'environnement dans les Taaf sont mises à jour.

Ce rapport est disponible à la Boutique Australe de Saint Pierre, sur le *Marion Dufresne* et sur les bases des Taaf au prix de 15 euros.





Dans le cadre de leur 50^e anniversaire, les Terres australes et antarctiques françaises ont accueilli, à l'initiative de l'Amapof (Association amicale des missions australes et polaires françaises) l'écrivain Jacques Nougier, ancien hivernant de la 12^e mission à Kerguelen.

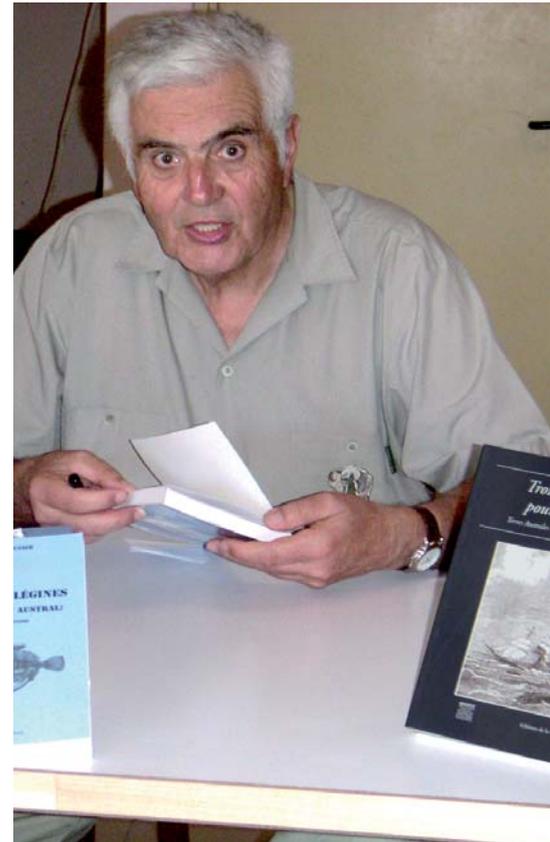
Une séance de dédicace s'est déroulée le vendredi 6 janvier 2006 de 9 à 12 heures où l'auteur a présenté différents ouvrages : *Les Corsaires des Terres australes* (1999), un roman historique qui relate le passage des corsaires allemands à Kerguelen pendant la seconde guerre mondiale. C'est aussi le prétexte à une série d'aventures au rythme soutenu qui ont pour cadre grandiose l'ensemble des îles australes.

Pirate de légines (2003, l'Harmattan), un document d'actualité qui concerne l'océan Indien austral. À travers l'histoire romancée d'un pêcheur basque espagnol, c'est le problème des zones économiques, des quotas de pêche, du braconnage en mer, avec des bateaux poubelles aux pavillons de complaisance terminant leur dure existence au quai de l'Oubli au Port ou au fond de la baie de Saint Paul, qui est évoqué.

Trois naufrages pour trois îles (1998) présente les récits authentiques de naufrages dramatiques qui se sont produits au XIX^e siècle aux îles Crozet et Kerguelen. Les narrations sont enrichies de gravures d'époque et de photographies actuelles qui correspondent aux récits.

Lors de cette manifestation deux autres documents ont aussi été présentés : *Mémoires à plusieurs voix* (2003, Amapof) qui réunit une vingtaine de récits et anecdotes écrits par d'anciens hivernants. L'ensemble de ces documents de première main donne une impression vivante et humaine des séjours dans les îles australes au cours des 40 dernières années et le document filmé *Ker 12 : le syndrome austral* qui retrace pour la première fois la vie d'une mission au début des années soixante.

Ces différents documents sont disponibles à la Boutique Australe à Saint Pierre, sur la *Marion Dufresne* et sur les bases des quatre districts des Taaf.



Mardi 13 décembre 2005 lors de l'OP 4, Michel Champon, préfet administrateur supérieur des Taaf, qui faisait la rotation australe, a conduit une opération de protection du chaudron des phoquiers à la baie Américaine (BUS) à Crozet.

Lors d'une visite de reconnaissance sur le site la veille, le préfet a constaté l'aggravation des dégâts de la mer sur les fondations du chaudron ainsi que le craignait Jean-François Le Mouel, responsable du patrimoine. Face à la possible disparition de ce fleuron du patrimoine, il a décidé avec Laurent Besnard, chef de district de Crozet de mener une opération « coup-de-poing » afin de mieux protéger le site et de le conserver. Cette opération fut un travail d'équipe où chacun a joué un rôle indispensable. Dans un premier temps, des blocs de béton et des « big-bags » (sac rempli de gravats et de grosses pierres) ont été récupérés et compactés par des ouvriers de la base, afin d'être hélitreuillés dans l'après midi. L'hélicoptère a commencé par déposer sur place l'équipe de sauvetage : le préfet, le chef infra de Crozet et trois équipiers. Ils ont tout d'abord entassé des galets (trouvés sur la plage) autour des fondations afin de les consolider par rapport aux risques d'affouillement. Cette consolidation a été renforcée grâce aux blocs mis en position de « brise-lames » et aux « big-bags » hélitreuillés depuis la base Alfred-Faure (15 rotations). La précision du travail de Jean-Paul Guyot, pilote d'hélicoptère, l'efficacité des équipes de la base responsable du chargement et de celle qui assurait la mise en place du nouveau barrage a permis la réussite de cette opération qui a duré 5h30 (2 heures pour la préparation des blocs et des « big-bags » et 3h30 pour la mise en place des matériaux brise-lames et des renforcements).

Ainsi, du temps est gagné sur l'adversité en attendant qu'une solution pérenne satisfaisante puisse être mis en œuvre.



Partenariat entre les Taaf et l'université de la Réunion

Le 7 février 2006 au siège à Saint Pierre, M. Michel Champon, préfet administrateur supérieur des Terres australes et antarctiques françaises et M. Serge Svizzero, président de l'université de la Réunion ont signé une convention de partenariat. Celle-ci exprime la volonté commune d'établir et de renforcer un partenariat fort et durable sur tous sujets intéressant les territoires à savoir : l'environnement, la recherche, le patrimoine, les activités innovantes... Ce partenariat d'une durée de 3 ans prendra différentes formes comme l'échange d'informations, l'expertise et l'élaboration de dossier, des interventions diverses, la proposition de candidatures, l'accueil des thésards ou d'étudiants en stage...

Partenariat entre les Taaf, le CEDTM et l'Ifremer

Le 30 janvier 2006, Monsieur Michel Champon, préfet des Taaf et chargé de l'administration des îles Éparses a signé une convention avec le CEDTM (Centre d'étude et de découverte des tortues marines) et l'Ifremer organisant diverses missions scientifiques dans les îles Éparses.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS DU SIÈGE

Paul Laforêt médecin des Taaf remplace Stéphanie Levêque. Il aura pour mission d'effectuer pour le siège les visites médicales des contractuels embarquant pour les districts et il médicalisera les missions Taaf à bord du *Marion Dufresne* lors des rotations logistiques.

David Grangette, responsable du service intérieur a pris ses fonctions le 1^{er} mars 2006. Il assurera aussi des missions sur les districts en qualité de berger où il s'occupera des troupeaux et de leur régulation.

Territoire des Terres australes et antarctiques françaises

Rue Gabriel Dejean – 97410 Saint-Pierre

Directeur de la publication : Michel Champon

Rédacteur en chef : Thierry Perillo assisté de Johanne Vélia

ISSN 1291-6544 - n° de Commission Paritaire en cours

Conception-réalisation : Jouve

Imprimé en France chez Jouve.

La Boutique Australe a ouvert ses portes depuis avril 2005 au siège des Taaf à Saint Pierre. Cet espace dédié à la vente de produits estampillés Taaf accueille régulièrement les touristes de passage sur l'île qui souhaitent repartir avec un souvenir original de ces terres lointaines : livres, textile, objet de décoration, cartes postales, peluches, DVD... Les philatélistes ne sont pas en reste, les collections philatéliques des Taaf qui connaissent un grand succès sont disponibles à la boutique ainsi que des gravures et des carnets de voyage. La Boutique Australe connaît de plus en plus de succès, elle est ouverte à chacun de nos événements, reçoit des nouveautés très régulièrement et fait aussi l'objet d'animation telle que des journées portes ouvertes...



La Boutique Australe • 1, rue Gabriel-Dejean, 97410 Saint Pierre – Tél. : 0262967878



Philatélie

PRIX PHILATÉLIQUE

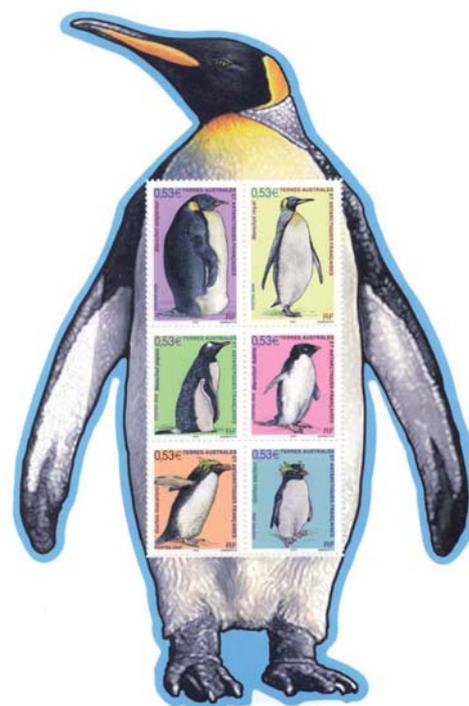
Le 8 novembre 2005, le timbre en taille-douce des Taaf consacré au centenaire du retour du Français signé par Claude Jumelet a été récompensé dans la catégorie «Outre-mer» par le grand prix de l'art philatélique 2005.



COLLECTION PHILATÉLIQUE 2006

La nouvelle collection philatélique est parue depuis le 1^{er} janvier 2006 dans les points de vente habituels. À la Réunion, les timbres peuvent être achetés à la Boutique Australe au siège à Saint Pierre, à la recette principal de Saint Denis. Sur les districts, ils sont vendus à la gérance postale. À Paris, les différentes collections philatéliques sont disponibles à recette principale de Paris-Louvre. Il est aussi possible de se les procurer par correspondance ou abonnement à l'adresse suivante : Service philatélique de la poste, 28 rue de la Redoute 92226 Fontenay-aux-Roses.

La collection 2006 compte 16 timbres, dont un bloc de 6, exposant les différentes espèces de manchots. Il est nécessaire de rappeler que les collections philatéliques ne sont en vente que deux ans avant d'être retirés des points de vente.



SPÉCIAL TERRE ADÉLIE



DÉBUT DE L'HIVERNAGE EN TERRE ADÉLIE

Le 25 février 2006, l'*Astrolabe* (bateau français qui assure la liaison avec le district depuis Hobart) a quitté la terre Adélie laissant derrière lui 26 personnes qui vont commencer la grande traversée de l'hiver antarctique.

Durant 9 mois, les « hivernants » accompliront leurs missions sans liaison maritime avec l'extérieur. L'ensemble du personnel a pris ses quartiers où il logera jusqu'à l'arrivée de la première rotation du bateau en octobre-novembre 2006. Ils ont fermé les bâtiments inutilisés durant cette période et commencent à observer les signes annonciateurs du début de l'hiver. Déjà les manchots Adélie ont quitté l'île des Pétrels qui abrite la base Dumont d'Urville. La banquise a pris sa place et la marche de l'empereur commence.

50^e ANNIVERSAIRE DE LA BASE DUMONT D'URVILLE

La base Dumont D'Urville fête cette année son cinquantième anniversaire. La construction de cette station scientifique permanente française située en terre Adélie, quatrième district des Terres australes et antarctiques françaises (Taaf) a commencé en décembre 1955 pour la participation française au programme scientifique de l'Année Géophysique Internationale (AGI) de 1957-1958.

Cette base n'était prévue à l'origine que pour les trois hivernages de 1956, 1957 et 1958. En 1959 le gouvernement français, signataire du traité sur l'Antarctique, décida d'en faire une base permanente et d'en confier la gestion aux Expéditions polaires françaises (EPF), créé par Paul-Émile Victor.

Installée sur la côte de terre Adélie, dans l'archipel de Pointe Géologie à environ 80 km à l'ouest de Port Martin, la première base française de terre Adélie qui fût détruite par un incendie en 1952 après les deux hivernages de 1950 et 1951. Elle a été implantée sur l'île des Pétrels, la plus grande île de l'archipel (seulement 4 hectares) où avaient déjà hiverné en 1952, après l'incendie de Port-Martin, sept hommes.

Cette localisation particulièrement intéressante dans tous ses aspects climatiques, logistiques, techniques et surtout scientifiques lui a permis de devenir un observatoire scientifique permanent, ouvert à la collaboration internationale de règle en Antarctique depuis la signature du Traité, et la base de départ des futures activités françaises à l'intérieur du continent Antarctique.

Bien que située dans la zone des vents catabatiques comme toute la côte de terre Adélie, l'archipel bénéficie d'un microclimat qui favorise une importante présence animale et permet aussi des conditions de vie et de travail beaucoup plus faciles qu'à Port-Martin. La température positive en été avec le dégel de la mer ne descend pas en dessous de moins quarante en hiver. Les vents très violents – jusqu'à 300 km/h enregistrés en 1972 – y sont cependant beaucoup moins fréquents que sur le continent.

La base Dumont d'Urville est privilégiée pour les études de biologie animale car l'archipel abrite une faune exceptionnelle d'oiseaux et de mammifères marins spécifiques à l'Antarctique avec une importante colonie de manchots empereurs. À l'occasion de cet anniversaire, les Taaf ont émis dans la collection 2006, un timbre d'une valeur de 0,90 euro.



« MADAME », LE CHEF DE DISTRICT

Ariane Richasse est médecin, mais ce n'est pas tout, ce pilote d'avion, globe-trotter très attirée par l'Antarctique, curieuse et dynamique est avant tout la première chef de district de la terre Adélie.

Sa mission est de veiller et d'être à l'écoute de tous les problèmes physiques et psychologiques. Elle a en effet l'entière responsabilité d'une base qui compte une vingtaine d'hommes et de femmes en hiver et une centaine d'individus en été. La sécurité et l'organisation du district est cruciale, en hiver la base est coupée du monde par la banquise. Arrivée à RO : la première rotation de l'*Astrolabe*, Ariane Richasse succède à Didier Belleoud qui a effectué un travail remarquable lors de son mandat.



LES EMPEREURS S'APPELLENT ICI OSCAR ET CÉSAR

C'est une consécration de plus pour le film *La Marche de l'empereur* de Luc Jacquet : Oscar du meilleur film documentaire 2006 et César de la meilleure bande-son.

L'histoire des manchots empereurs et de leur cycle de reproduction est unique au monde. Elle mêle amour, drame, courage et aventure au cœur de l'Antarctique. Ce scénario, offert par la nature, se perpétue depuis la nuit des temps et les hommes ne l'ont découvert qu'au début du xx^e siècle. Tout a été filmé près de Dumont D'Urville, une des seules bases permanentes de l'Antarctique. Ce film a été tourné pendant l'hiver 2004, l'hiver étant la saison de reproduction des manchots empereurs : seul moment où le film pouvait être tourné. L'équipe de tournage a ainsi séjourné dans une des zones les plus inhospitalières du globe, accueillie sur la base permanente des Taaf de Dumont d'Urville.

Les Taaf sont fiers d'avoir pu participer à la superbe aventure de Luc Jacquet et ses coéquipiers et remercient aussi l'Institut polaire pour sa contribution irremplaçable.

LE CADRE JURIDIQUE DE L'ANTARCTIQUE

Soucieuse de la nécessité de préserver le continent blanc, la France a choisi de participer à la protection d'un des écosystèmes les plus fragiles du monde en ratifiant le traité de Washington le 1^{er} décembre 1959, entré en vigueur le 23 juin 1961, ainsi que son protocole d'application relatif à la protection de l'environnement en Antarctique (Madrid, le 4 octobre 1991).

En vertu du traité, le continent Antarctique est une réserve naturelle consacrée à la paix et à la science, où seules les activités pacifiques sont autorisées. Le Traité gèle les prétentions territoriales existantes des Parties contractantes, et exclut toute nouvelle revendication territoriale. La France est ainsi partie à différents organismes émanant du traité, dont l'ATCM (Antarctic Treaty Consultative Meeting) et à la CCAMLR (Convention for the Conservation of the Antarctic Marine living Resources).

Dans une perspective de protection de l'environnement antarctique et afin de se conformer à la réglementation internationale, la France a transposé les dispositions pertinentes du protocole de Madrid dans son code de l'environnement, par le biais de la loi n° 2003-347 du 15 avril 2003, ainsi que par le décret n° 2005-403 du 28 avril 2005 relatifs aux activités se déroulant en Antarctique. En effet, toute activité planifiée en Antarctique, qu'il s'agisse d'activité scientifique technique ou touristique, doit désormais faire l'objet, suivant l'impact qu'elle a sur l'environnement, soit d'une déclaration, soit d'une demande d'autorisation auprès du préfet des Taaf, désigné par les textes comme « autorité compétente ».



Samuel Blanc

DEVINE D'OÙ JE T'ÉCRIS...

En terre Adélie, il y a un endroit incontournable où hivernants où gens de passage n'hésitent pas à y séjourner de longs moments et pour cause le monde entier s'est donné rendez-vous au même endroit

La gérance postale (GP) des Taaf en terre Adélie est le bureau de poste français le plus au sud. Et cela n'a pas échappé aux milliers de philatélistes qui envoient régulièrement des demandes d'oblitération qu'ils collectionnent précieusement. En effet, la gérance postale compte plus d'une vingtaine de tampons qui embellissent les enveloppes arrivées dans les dizaines de sacs postaux lors de cinq rotations annuelles. La gérance postale est une porte qui s'ouvre vers le monde, cartes postales, timbres, enveloppes, cartes téléphoniques permettent à chacun de communiquer avec ses amis, sa famille... Le monde s'invite aussi régulièrement à la GP, en remerciements des soins apportés à leurs demandes les philatélistes joignent à leurs courriers une carte postale ou un souvenir de leur région. Ainsi, les murs de la GP sont couverts de cartes postales des 4 coins du globe et incitent au voyage.

